

L'AGRICULTURE face aux défis de la transition démo-économique

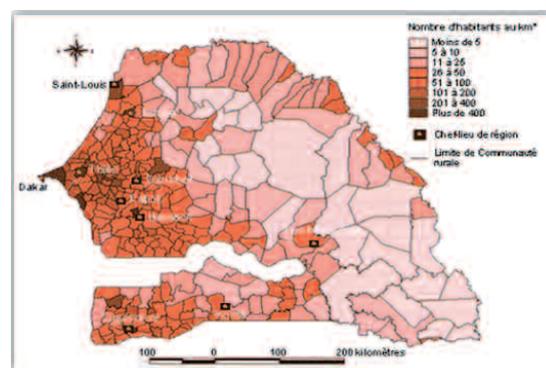


L'économie sénégalaise est caractérisée par : (i) un secteur primaire en déclin reposant sur une agriculture affaiblie par la détérioration de son environnement naturel, économique et institutionnel ; (ii) un tissu industriel embryonnaire ; et (iii) un secteur tertiaire hypertrophié, dominé par le commerce, le BTP, et les services informels. La faiblesse des moteurs de croissance est un problème majeur, alors que le pays doit gérer sa transition démographique et va devoir relever

les défis de l'emploi, de la mise à niveau de ses infrastructures de base (transport, énergie, logement, etc.) et de ses systèmes d'éducation et de santé.

Le Sénégal se distingue par la macrocéphalie de sa capitale, qui regroupe 22% de la population, et par un fort déséquilibre territorial en termes de peuplement, avec la majorité de la population concentrée sur la frange côtière (voir Carte 1). Le pays reste cependant encore majoritairement rural et devrait le rester au cours des deux prochaines décennies. L'évolution de l'économie rurale, et bien évidemment celle de l'agriculture, sera ainsi déterminante dans la gestion politique des grands équilibres économiques et sociaux.

Carte 1: répartition géographique de la population au Sénégal



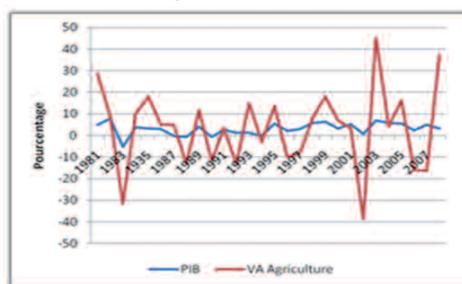
Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation

Sénégal

Synthèse n° 2

UN SECTEUR AGRICOLE EN DECLIN

Figure 1: Evolution du taux de croissance de l'agriculture et du PIB



Source : ANSD, 2009

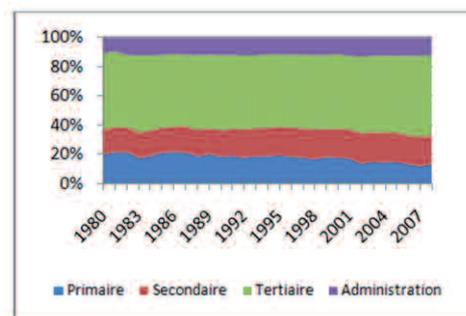
Durant les deux premières décennies qui ont suivi l'indépendance, la situation macroéconomique du Sénégal a été caractérisée par une croissance modérée. Le taux de croissance annuel moyen du PIB a été de 2,6% entre 1960 et 1979. Il a légèrement baissé durant les premières années d'ajustement structurel pour se situer autour de 1,8%, puis atteindre 5% par an, suite à la dévaluation du franc CFA de 1994. L'évolution du taux de croissance du PIB a été marquée par une grande instabilité, liée notamment aux fluctuations importantes des performances du secteur agricole, qui sont restées longtemps déterminantes pour la croissance économique globale du pays (voir Figure 1). Le PIB réel par habitant a, quant à lui, légèrement

augmenté, passant de 319 000 FCFA en 1995 à 383 000 FCFA en 2007 (ANSD, 2009).

En revanche, les niveaux de pauvreté sont restés importants : 48,5% en moyenne nationale et 57,5% en zone rurale (DSRP, 2006).

Alors que le secteur primaire a longtemps été le socle de l'économie sénégalaise, sa contribution au PIB national n'a cessé de diminuer, passant de plus de 20% pendant les années 1980 à environ 14% aujourd'hui (voir Figure 2). Au sein du secteur primaire, il convient de distinguer l'agriculture (7,4%), l'élevage (3,9%) et le secteur pêche (1,6%) qui assurent une contribution non négligeable au PIB (ANSD, 2009).

Figure 2 : Part des différents secteurs d'activités dans le PIB



Source : ANSD, 2009

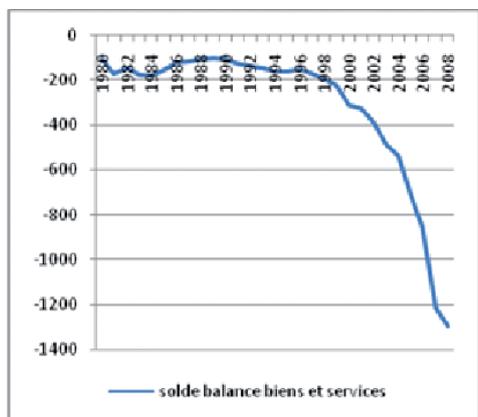
Ibrahima HATHIE, SE IPAR
Cheikh Oumar BA, SE IPAR
Bocar DIAGANA, CS IPAR
Pape Nouhine DIEYE, CS IPAR
Madické NIANG, SE IPAR

En revanche, les niveaux de pauvreté sont restés importants : 48,5% en moyenne nationale et 57,5% en zone rurale (DSRP, 2006).

Alors que le secteur primaire a longtemps été le socle de l'économie sénégalaise, sa contribution au PIB national n'a cessé de diminuer, passant de plus de 20% pendant les années 1980 à environ 14% aujourd'hui (voir Figure 2). Au sein du secteur primaire, il convient de distinguer l'agriculture (7,4%), l'élevage (3,9%) et le secteur pêche (1,6%) qui assurent une contribution non négligeable au PIB (ANSD, 2009). Malgré cette baisse tendancielle, le secteur primaire pèse encore sur l'évolution du PIB : l'agriculture a d'importants effets d'entraînement sur les autres secteurs, notamment sur les activités de transformation agro-industrielle, le transport et le commerce. De plus, près de 70% de la population active vit toujours directement de l'agriculture (FAOSTAT, 2009), et ce taux évoluera lentement au cours des deux prochaines décennies.

La contribution du secteur secondaire au PIB s'est stabilisée autour de 20% depuis le milieu des années 1990 et représente plus que le secteur primaire depuis la dévaluation en 1994. Enfin, le secteur tertiaire (centré sur le commerce, les transports et les télécommunications), en progression depuis le début des années 2000, contribue à près de 50% du PIB.

Figure 3: Evolution des exportations nettes de biens et services (milliards FCFA)



Source : ANSD, 2009

L'amélioration du taux de croissance du PIB depuis 1994, en dépit de la forte chute de 2002 due à la sécheresse (voir Figure 1), s'est accompagnée d'une détérioration de la balance commerciale (voir Figure 3). En effet, le taux de couverture des importations par les exportations qui était proche de 80% au milieu des années 1970, se situe actuellement autour de 35%. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'une part, les principales exportations sénégalaises ont connu des difficultés sérieuses et prolongées : crise de la filière arachidière, quasi-faillite des industries chimiques, baisse des exportations de produits halieutiques, etc. Au même moment, les importations, essentiellement basées sur les produits alimentaires et l'énergie, ont augmenté à un rythme soutenu du fait de besoins croissants.

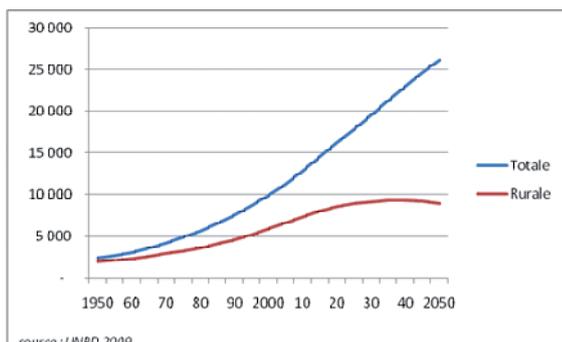
Dans un contexte où l'agriculture peine à remplir ses fonctions de base - nourrir les populations urbaines et rurales, assurer des revenus décents aux producteurs, intégrer les jeunes ruraux, fournir des devises à l'Etat, contribuer à la protection et à l'amélioration des ressources naturelles -, le risque d'un blocage structurel est exacerbé par le défi d'une transition démographique qui vient de s'amorcer.

L'option implicite prise par les pouvoirs publics de nourrir les villes par les importations est illustrée par l'évolution croissante des importations alimentaires : en 2002, chaque sénégalais a importé 33 000 FCFA en alimentation, boissons et tabacs et 49 000 FCFA en 2008. Durant la même période, les importations globales de céréales ont évolué de 161 milliards à 330 milliards ; le riz et le blé étant les principales céréales importées, avec plus de 92% du total (ANSD, 2009).

UN DEFI DEMOGRAPHIQUE MAJEUR

La population sénégalaise, estimée à 12,9 millions d'habitants en 2010, devrait atteindre près de 20 millions en 2030, selon les prévisions des Nations Unies (voir Figure 4) qui misent sur une croissance modérée. Le taux d'accroissement naturel qui avait progressé régulièrement entre 1955 et 1975, passant de 2,2% à 3,2% par an, diminue depuis les années 1980 en raison d'une baisse de la fécondité dont l'indice synthétique est passé de 7,2 en 1978 à 5,2 en 1999. Le taux de croissance se situerait aujourd'hui à 2,7% mais reste une inconnue qui pourrait réserver des surprises, à l'instar d'autres pays de la sous-région.

Figure n° 4 : Evolution de la population (en milliers)



source : UNPD 2009

Le processus s'accompagne d'un changement de la structure démographique qui se traduit par une augmentation significative de la population active. Ainsi, le ratio d'activité (actifs / inactifs), qui était proche de 1,0 dans les années 1980 et a représenté alors une très lourde charge pour les ménages et pour l'économie, est à présent de 1,2 et devrait progresser régulièrement dans les prochaines décennies, offrant à l'économie sénégalaise son dividende démographique.

Ce processus s'accompagne d'un changement de la structure démographique qui se traduit par une augmentation significative de la population active. Ainsi, le ratio d'activité (actifs / inactifs), qui était proche de 1,0 dans les années 1980 et a représenté alors une très lourde charge pour les ménages et pour l'économie, est à présent de 1,2 et devrait progresser régulièrement dans les prochaines décennies, offrant à l'économie sénégalaise son dividende démographique.



Celui-ci, qui correspond à une amélioration du ratio d'activité, représente une opportunité économique majeure puisqu'il y a proportionnellement moins d'inactifs à charge et que les possibilités de création de valeur par une force de travail abondante sont les plus importantes.

Mais ce dividende n'existe qu'à condition que l'environnement économique et institutionnel puisse générer des moteurs de croissance à même d'absorber l'augmentation de la population active.

Au Sénégal, comme ailleurs en Afrique subsaharienne, le nombre d'actifs dans la population totale ira en s'accroissant jusqu'en 2050, voire au-delà. En 15 ans, entre 1995 et 2010, la population active sénégalaise a cru de 2,5 millions de personnes. Au cours des 15 prochaines années (2010-2025), elle augmentera de près de 4 millions. Cette poussée des actifs pourrait constituer un formidable levier dès lors que la croissance économique est engagée.

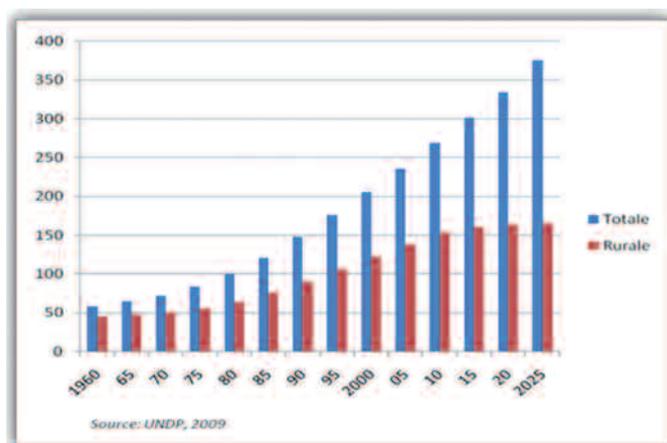
économique est engagée.

L'évolution de l'emploi et des secteurs d'absorption des nouveaux actifs s'impose ainsi comme une question centrale. La cohorte annuelle de jeunes actifs entrant sur le marché du travail (1/10ème de la classe 15-24 ans) est estimée actuellement à 269 000 personnes. Elle atteindra 376 000 en 2025 et 411 000 en 2030 (calculs RuralStruc à partir d'UNPD, 2009). La problématique de l'emploi des jeunes dans un contexte d'accroissement global de la population se pose avec acuité autant en milieu urbain que rural : la population rurale se stabilisera à partir des années 2030 et devrait rester majoritaire jusqu'en 2025 au minimum ; la cohorte annuelle des jeunes ruraux passera de 153 000 personnes aujourd'hui à 165 000 en 2025 (voir Figure 5).

Au vu de la structure économique actuelle

du Sénégal, comment fournir des emplois en nombre suffisant ou des activités pourvoyeuses de revenus à des actifs, toujours plus nombreux ? L'économie sénégalaise devra créer 5,1 millions d'emplois dans les 15 prochaines années, dont 2,6 millions en milieu rural.

Figure 5: cohortes annuelles de jeunes actifs (en milliers)



DES SOURCES D'EMPLOIS ESSENTIELLEMENT DANS L'AGRICULTURE ET LE SECTEUR INFORMEL

L'économie sénégalaise est dominée par l'agriculture et les activités informelles qui génèrent 92% des emplois et auto-emplois, dont 64% pour l'informel rural (Faye et al., 2007). Les emplois nouveaux créés dans le secteur formel sont anecdotiques au regard des immenses besoins d'absorption annuels. Ainsi le secteur formel, public et privé, ne représente que 4 % des emplois.

Dans le passé, les différentes initiatives en matière de politique d'emploi n'ont pas atteint les résultats escomptés. La persistance de la crise dans les secteurs traditionnels d'absorption des actifs (agriculture, fonction publique, industrie) ont conduit récemment les autorités publiques à prendre de nouvelles initiatives à travers divers projets et programmes (Fonds National de Promotion de la Jeunesse, Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin, Fonds National d'Action pour l'Emploi, etc.). Ces projets, ainsi que d'autres réponses ponctuelles telles le projet de réinstallation des jeunes en milieu rural (Plan de Retour vers l'Agriculture ou REVA) ou l'initiative récente de promotion de l'emploi des jeunes en banlieue, tardent à afficher des résultats probants. Surtout, leurs objectifs en termes d'emplois créés sont très loin de répondre à l'ampleur des besoins.

Aujourd'hui, peu d'options sont opérantes. Le développement industriel sera lent et ne peut pas constituer une véritable alternative à moyen terme. Il existe certes des opportunités dans les services haut de gamme, notamment les nouvelles technologies de l'information, mais le niveau de formation constitue une contrainte forte et les créations d'emplois restent réduites en termes d'effectifs dans un contexte international très concurrentiel. Si les migrations internationales et les transferts des migrants apparaissaient comme une alternative, l'environnement géopolitique actuel et les expériences récentes de migrations clandestines rappellent cependant les limites de cette option.



SYNTHESE ET THEMES DE DEBATTEUR INFORMEL

Le Sénégal fait face simultanément à une transition démographique et économique dans un contexte de mondialisation caractérisé par de fortes asymétries en termes de compétitivité et des instabilités systémiques (à l'instar des crises récentes des prix des produits alimentaires et du système financier). Le processus d'urbanisation actuel, qui n'est pas accompagné par une création d'emplois à la hauteur des évolutions démographiques, en accentuant les déséquilibres régionaux, génère des inefficacités et tensions internes importantes. Il apparaît ainsi que, du fait de leur poids dans la structure d'activité, l'agriculture et l'économie rurale en général auront un rôle majeur à jouer dans les deux prochaines décennies, qui sont un pas de temps minimal pour que l'économie sénégalaise poursuive sa diversification. Elles devront également contribuer à la résolution de « l'équation sénégalaise » : créer une croissance durable pourvoyeuse d'emplois et à même de réduire la pauvreté. Ce constat appelle une rénovation des politiques agricoles et rurales, essentielle pour bénéficier des opportunités de croissance de marchés agricoles et alimentaires porteurs (domestiques, sous régionaux et/ou internationaux) et pour permettre l'insertion des cohortes de jeunes ruraux qui, dans le cas contraire, iront grossir la masse des actifs à la recherche d'un emploi dans les villes. Elle implique des choix, basés sur des diagnostics concertés entre tous les acteurs du monde rural, et l'identification des principales contraintes permettant de définir des priorités d'action structurelles.

Au vu de ces défis, un certain nombre de questions se posent qui devront orienter le rôle et l'action des pouvoirs publics :

- Comment concilier le développement de l'agriculture familiale – qui concerne le plus grand nombre – avec le développement de grandes exploitations agricoles et d'entreprises agro-industrielles qui peuvent être porteuses de synergies et offrir des emplois ?
- Quelles sont les contraintes principales de l'agriculture familiale aujourd'hui ?
- Quels seront les impacts de la pression démographique sur les terroirs agricoles ?
- Qu'envisager sur le plan foncier ?
- Quels sont les obstacles identifiés à la mise en œuvre des orientations de la LOASP adoptée en 2004 ?
- Quel aménagement du territoire peut-on concevoir afin de mieux répartir les activités, les richesses et les populations? N'est-il pas nécessaire de réfléchir à des opérations de mise en valeur à grande échelle permettant d'accueillir des populations nouvelles ?
- Quelles filières agricoles faut-il soutenir en priorité afin de répondre aux besoins, en termes de production et d'emploi ? Quelles sont les priorités d'action régionales ?
- Quelles activités non agricoles en zone rurale peut-on envisager ? Quels sont les obstacles à leur développement ?
- Quel doit-être le rôle des pouvoirs publics ? Les programmes spéciaux et la GOANA sont-ils une réponse aux défis ?

Contacts :

coba@refer.sn /
ipar@ipar.sn

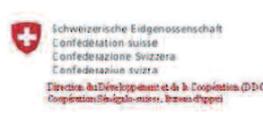
Pour en savoir plus

<http://www.ipar.sn>

<http://www.worldbank.org/afr/ruralstruc>

Références :

- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), 2009. Comptes Nationaux.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), 2008. Note d'Analyse du Commerce Extérieur.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), 2009. Situation économique et sociale du Sénégal en 2008.
- FAO Statistics Division, 2009. Annual time series, <http://faostat.fao.org/September> 21.
- Faye J., Bâ C. O., Dièye P. N., Dansokho M., 2007. Implications structurelles de la libéralisation sur l'agriculture et le développement rural au Sénégal (1950-2006). Rapport première phase RuralStruc. Banque Mondiale/ASPRODEB. 224 p.
- United Nations Population Division of the Department of Economic and Social Affairs (UNPD), 2009. World Population Prospects: The 2008 Revision, <http://esa.un.org/unpp>, Tuesday,



Cette édition a bénéficié de l'aide du CRDI (Initiative Think Tank) et de l'ASPRODEB.